

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

MODES DE RÈGLEMENT

La Régie de Rhône Lez provence n'accepte pas les billets de 50 €, 100 €, 200 € et 500 €.

Mode de règlement acceptés :

- En espèces
- Par chèque, établit à l'ordre de « Régie restauration collective CCRLP »
- Par carte bancaire (paiement sur place ou en ligne)
- Par prélèvement

TARIFS 2024-2025 DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Applicables au 1^{er} septembre 2023

Pour tout repas pris sans réservation préalable dans les conditions indiquées dans le règlement, il sera appliqué une majoration de 5€.

/ Restauration scolaire

Maternelle / Élémentaire

BOLLÈNE, LAPALUD MONDRAGON, MORNAS	3,50 €
------------------------------------	--------

/ Personnel de l'éducation nationale

BOLLÈNE, LAPALUD MONDRAGON, MORNAS	5,00 €
------------------------------------	--------

/ Restauration centre de loisirs

Repas

Goûter

Petit déjeuner

BOLLÈNE, LAPALUD MONDRAGON, MORNAS	3,50 €	0,60 €	0,60 €
------------------------------------	--------	--------	--------

/ Restauration structure d'accueil pour personnes âgées > 65 ans

BOLLÈNE, LAPALUD MONDRAGON, MORNAS	6,25 €
------------------------------------	--------

/ Portage des repas à domicile

Individuel

Couple

TARIF A Ressources < 820 €	6,15 €	9,70 €
TARIF B Ressources entre 820 € et 930 €	7,35 €	12,00 €
TARIF C RESSOURCES > 930 €	7,95 €	13,30 €
TARIF Complémentaire pour accompagnant	8,00 €	

/ Employés communaux et intercommunaux

INDICE BRUT < 548	3,80 €
INDICE BRUT > 548	4,90 €
COMMENSAUX	6,10 €

/ Autres

SDIS midi ou soir	4,70 €
MFR midi ou soir	5,35 €

EMPLOYÉS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE RESTAURATION

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

MODES DE RÈGLEMENT

Modes de règlement acceptés :

- En espèces (la régie de Rhône Lez Provence n'accepte pas les billets de 100€ et 200€)
- Par chèque, établi à l'ordre de « Régie restauration collective CCRLP »
- Par carte bancaire (paiement sur place ou en ligne)
- Par prélèvement

TARIFS 2024 / 2025

Pour tout repas pris sans réservation préalable dans les conditions indiquées dans le règlement, il sera appliqué une majoration de 5€.

CAT 1 : Employés communaux et intercommunaux

INDICE BRUT < 548	3,80 €
INDICE BRUT > 548	4,90 €

CONTACTS

Inscription / Annulation : Tél : 04 90 40 01 28 - restauration@cclrp.fr

Facturation / Règlement : Tél : 04 90 40 57 75 - regie@cclrp.fr